



Frégates antiaériennes type Horizon

Présentation

Première unités de combat construites en coopération européenne, les frégates antiaériennes *Horizon* rassemblent la France et l'Italie. Le programme Horizon participe au renouvellement de la flotte de surface : 4 frégates antiaériennes *Horizon* sont prévues en remplacement des *Suffren* (mis en position de complément depuis le 1er avril 2001), *Duquesne*, *Jean Bart* et *Cassard*. La livraison du *Forbin*, première frégate de la série Horizon, est prévue pour décembre 2006, celle du *Chevalier Paul*, deuxième frégate, en mars 2008. Respectivement entrées en service en 1988 et 1991, les frégates *Cassard* et *Jean Bart* seront désarmées en 2012-2015, lorsque seront admises au service actif les frégates Horizon 3 et 4. La frégate n°3 sera commandée durant la LPM 2003 -2008. Les 4 nouvelles frégates antiaériennes à venir permettront d'assurer la permanence d'une escorte pour le groupe aéronaval. Dotées en particulier du système antiaérien principal (PAAMS) et d'un radar longue portée (LRR), les frégates *Horizon* ont comme rôle principal la défense aérienne. Elles mettent également en œuvre des capacités anti-navires et des moyens d'autodéfense contre les sous-marins. Les frégates *Horizon* seront dotées en particulier du système d'armes antiaérien principal (PAAMS), des hélicoptères NH90 et EH 101 pour l'Italie, du système de lutte anti-torpilles SLAT et de torpilles MU90. Tous ces systèmes sont réalisés en coopération européenne ou internationale (Otan pour le NH90). A l'image des frégates *La Fayette*, les frégates *Horizon* seront furtives, un effort supplémentaire étant en outre réalisé pour en réduire la signature infrarouge.



Photo marine nationale

Caractéristiques

Longueur	153 m
Largeur	20,30 m
Déplacement	6 700 tonnes
Vitesse maximale	29 noeuds
Equipage	190 personnes
Rayon de projection	7 000 Nq/18 Nd - 3500 Nq/24 Nd
Autonomie	45 jours

Systèmes de combat

Les frégates Horizon seront dotées :

- d'un système d'arme antiaérien principal (PAAMS)
- d'un système de lutte anti-torpilles SLAT
- d'un radar longue portée LRR
- de torpilles MU 90
- de missile Mer-mer 40
- d'hélicoptères NH 90

Calendrier

7 septembre 1999 : signature des Heads of Agreement (HoA) franco-italiens, lancement de la phase de définition complémentaire

16 septembre 2000 : création de Horizon SAS (Thalès, DCN, Fincantieri, Fimmeccanica), maître d'œuvre d'ensemble

27 octobre 2000 : signature du contrat de réalisation de quatre frégates (2 françaises et 2 italiennes)

8 avril 2002 : découpe de la 1ère tôle de la première frégate

2 décembre 2003 : découpe de la 1ère tôle de la deuxième frégate

fin 2004 : mise à l'eau du *Forbin*

février 2006 : début des essais à la mer du *Forbin*

fin 2006 : livraison de la 1ère frégate *Forbin*

Mars 2008 : livraison de la 2ème frégate *Chevalier Paul*.

Organisation industrielle

Une *joint venture* franco-italienne, Horizon SAS, est constituée pour la maîtrise d'œuvre d'ensemble du développement et de la production des frégates Horizon. Les industriels italiens sont Finmeccanica et Fincantieri, regroupés dans le consortium Orrizonte, et coté français, Thalès et DCN (SSDN).

La maîtrise d'œuvre du système de combat est confié à la joint venture Eurosystnav, basée à Toulon (Thalès, DCN, Finmeccanica), celle de la plate-forme est confiée à Fincantieri (un sous-contrat est passé entre Fincantieri et DCN). Ce partage industriel entre les deux pays permet de respecter un équilibre 50/50 en qualité et en quantité de travail.

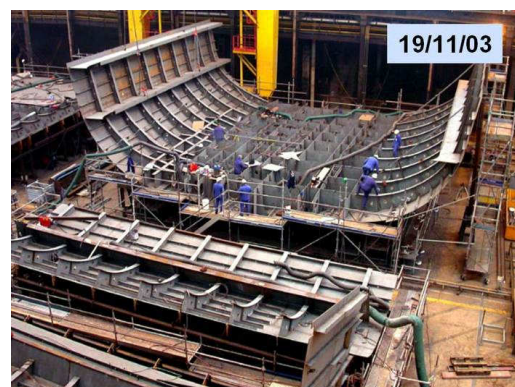
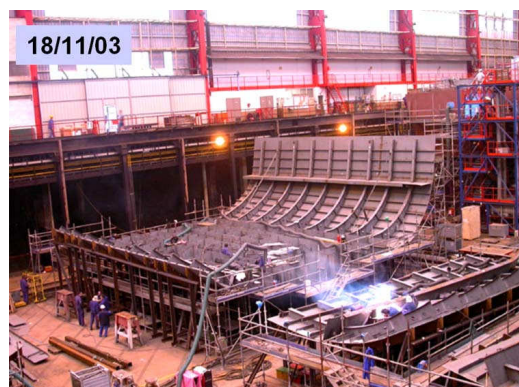
La construction des 2 frégates françaises se fera à Lorient, celle des 2 frégates italiennes à Gênes.

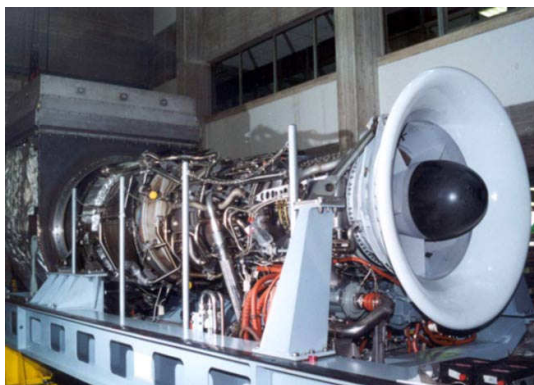
Galerie photos

Chantier du *Forbin*

Photos DCN







Projets d'aménagement



Carré des officiers mariniers



Carré des officiers mariniers supérieurs



Chambre du commandant



Carré des officiers



Carré des officiers